

LE 32^e CONGRES CONFÉDÉRAL DE LA C.F.T.C.

(13 au 16 juin)

une étape dans le renouvellement de la centrale

LE 32^e congrès confédéral de la C.F.T.C. se tiendra à Issy-les-Moulineaux du 13 au 16 juin prochain. Ces assises ne revêtiront sans doute pas un caractère historique, mais elles n'en marqueront pas moins une étape importante dans le renouvellement de la centrale qui s'est poursuivi depuis la Libération, sous l'influence d'une minorité rénovatrice et pour tout dire socialiste qui a accédé aux postes de direction.

Les discussions du 32^e congrès vont préparer le grand tournant ; l'abandon du deuxième C qui pouvait être le fait d'un congrès extraordinaire qui se réunira dans les dix-huit mois ou deux ans et qui traduira la déconfessionnalisation officielle de la seconde organisation syndicale française.

C'est pourquoi les dirigeants de la C.F.T.C. sont apparus confiants dans l'avenir au cours de la conférence de presse qu'ils ont tenue avant le prochain congrès.

De Georges Levard soulignant que la vivacité des débats intérieurs témoignent de la solidité de la centrale à Gérard Esperet commentant avec chaleur les réponses des syndicats au questionnaire confédéral, en passant par Eugène Descamps, métallo râblé, exposant les grandes lignes de son rapport d'activité et par Pierre Jeanne, autre métallo chargé des questions d'organisation, les animateurs de la C.F.T.C. ne semblent pas avoir actuellement de complexe à l'égard de qui que ce soit.

Le rapport de Descamps

Aussi bien Descamps devait rappeler le rôle joué par la C.F.T.C. en 1961-1962 dans les manifestations pour la paix en Algérie et contre l'O.A.S.

Le secrétaire général de la C.F.T.C. devait insister par ailleurs sur la nécessité de « refaire le tissu démocratique de la nation » et se féliciter de la collaboration qui s'est instituée entre la C.F.T.C. et la C.N.J.A. « dans une perspective de renouvellement du politique. »

Il tint à faire observer, en réponse à une question, qu'il souhaitait « une simplification, une clarification » sur le plan politique, la vocation des militants syndicalistes étant selon lui « de creuser, d'approfondir un certain nombre de problèmes concrets. »

Eugène Descamps indiqua aussi que l'on avait un peu trop tendance à « mettre à toutes les sauces » la planification démocratique préconisée par la C.F.T.C., souligna la nécessité de réformes de structures et de mesures tendant à remédier au sous-développement régional.

Il se félicita de l'extension des retraites complémentaires à huit millions de salariés et se prononça pour l'extension des avantages particuliers contenus dans les conventions collectives.



(Photo Tribune.)

Eugène Descamps : l'homme de la « déconfessionnalisation ».

En ce qui concerne la grève des mineurs, le leader C.F.T.C. cite ce jugement d'un journal italien : « Le général de Gaulle a rencontré

plus de résistance auprès des mineurs qu'auprès des parachutistes d'Algérie. »

Descamps souhaita l'élargissement des relations syndicales internationales dans un esprit dégagé des préjugés doctrinaires et fit état d'une coopération technique de la C.F.T.C. avec les organisations d'Amérique du Sud, ainsi que des contacts avec les syndicats yougoslaves, italiens, polonais, israéliens.

Sur le plan européen, il regrette que les contacts soient trop souvent limités aux organisations appartenant à une même internationale et note qu'il n'était pas opposé à une collaboration sur des points précis avec des syndicats dépendants de la F.S.M.

Eugène Descamps devait naturellement souligner que sur le plan professionnel la C.F.T.C. n'avait jamais répugné aux unités d'action nécessaires et il termina en déclarant : « Il est beaucoup question d'unité à la suite de certains congrès syndicaux. Eh bien ! parlons-en. Nous sommes surtout pour l'unité avec des organisations indépendantes. Nous attendons de voir... »

La C.F.T.C. s'interroge

Gérard Esperet, vice-président de la C.F.T.C., présenta son rapport complémentaire aux éléments de réflexion sur les responsabilités de la C.F.T.C. de demain. Il s'agit de faire la synthèse des réponses envoyées par les syndicats adhérents à la centrale auxquels a été adressé un document élaboré à partir de novembre 1960 par quarante militants responsables et remanié par le Conseil confédéral. Ce

document traitait des questions suivantes : réalités françaises politiques, économiques, sociales, problèmes internationaux, les évolutions des techniques et leurs répercussions, problèmes posés par la civilisation du confort, dimensions et structures que la C.F.T.C. devra atteindre dans les prochaines années, rapports avec les autres organisations, nécessité d'une base doctrinale et sa formulation.

C'est dire l'intérêt d'une telle consultation, toutes ces questions devant être discutées au prochain congrès de la centrale, sauf la dernière qui touche en quelque sorte aux conclusions et à la question du deuxième C. Toutefois un syndicat d'industrie chimique a demandé, comme il en avait le droit, qu'elle soit abordée au congrès.

Nous aurons l'occasion de revenir sur le rapport de Gérard Esperet qui est d'une grande richesse et traduit des opinions parfois divergentes, « différentes suivant la profession, la région, la formation, les expériences. » C'est dire que l'âge des syndiqués a contribué aussi à déterminer leurs réponses, l'influence de la guerre d'Algérie se faisant sentir chez les plus jeunes, selon le rapporteur.

Terminons en citant à ce propos une remarque d'Eugène Descamps à la conférence de presse : « Autrefois on était syndicaliste parce que chrétien. Aujourd'hui un militant de trente-cinq ans ne fait pas du syndicalisme parce qu'il est chrétien mais parce qu'il est ouvrier. Il reste seulement attaché en tant que chrétien à certaines valeurs... »

Maurice Combes.